SQ20 - CH2 Page 1/11

## Variables aléatoires discrètes

## I Généralités sur les variables aléatoires discrètes

#### I.1 Notion de variable aléatoire

#### Définition 1

Soit  $(\Omega, \mathcal{T})$  un espace probabilisable.

• On appelle variable aléatoire réelle (en abrégé var) toute application  $X: \Omega \longrightarrow \mathbb{R}$  définie sur ... à valeurs dans ... telle que pour tout intervalle J de  $\mathbb{R}$ , on ait :

$$X^{-1}(J)$$

- L'ensemble des valeurs prises par X est une partie de  $\mathbb{R}$ , que l'on appelle univers image de  $\Omega$  par X et que l'on note  $X(\Omega)$ .
- Une var  $X: \Omega \longrightarrow \mathbb{R}$  est dite discrète lorsque  $X(\Omega) = \{x_i \in \mathbb{R} \mid i \in I\}$  où  $I \dots$
- L'événement de  $\mathcal{T}$  noté  $[X = x_i]$  est l'ensemble des éléments de  $\Omega$  qui ont pour image  $x_i$  par l'application X.

L'ensemble noté  $[X=x_i]$  est l'événement : « X prend la valeur  $x_i$  ». Plus précisément,  $[X=x_i]=\{\omega\in\Omega\mid X(\omega)=\ldots\}$ 

Si  $X(\Omega)$  est un ensemble fini, on dit que X est une var discrète finie. Sinon on dit que X est une var discrète infinie.

#### Exemples:

- (i) Une urne contient 3 boules rouges et 2 boules vertes. On tire au hasard et simultanément deux boules de l'urne. On désigne par X la variable aléatoire qui compte le nombres de boules vertes obtenues.
- (ii) On effectue une succession de lancers d'un dé cubique jusqu'à obtenir 6. Soit X le nombre de lancers effectués.

Il est difficile ici de décrire l'univers de notre expérience mais on peut tout de même donner très clairement  $X(\Omega)$ .

En étant rigoureux on devrait écrire :  $X(\Omega) = \mathbb{N}^* \cup \{+\infty\}$  car il se peut que le 6 ne soit jamais obtenu. Mais on peut démontrer que la probabilité de ne jamais obtenir 6 est nulle, c'est-à-dire que l'on obtiendra presque sûrement 6. On peut alors choisir de considérer que  $X(\Omega) = \mathbb{N}^*$  et donc X est une var discrète infinie.

SQ20 - CH2 Page 2/11

## I.2 Loi de probabilité d'une variable aléatoire discrète

Dans la suite du chapitre,  $(\Omega, \mathcal{T}, P)$  est un espace probabilisé.

### Définition 2

Soit  $X: \Omega \longrightarrow \mathbb{R}$  une var discrète avec  $X(\Omega) = \{x_i \mid i \in I\}$ .

On appelle **loi de probabilité** de X la liste des couples  $(x_i, p_i)_{i \in I}$  où pour tout  $i \in I$ ,

Lorsque  $X(\Omega)$  est fini et ne contient «pas trop» d'éléments, on peut présenter la loi de X sous la forme d'un tableau avec dans la première ligne les valeurs de  $x_i$  et dans la deuxième ligne  $p_i = P([X = x_i])$ .

**Exemple** : reprenons l'exemple (i) de I.1

REMARQUE : l'univers  $\Omega$  étant un ensemble souvent compliqué ou mal connu, une variable aléatoire  $X:\Omega\longrightarrow\mathbb{R}$  permet de «transférer» P sur un univers plus simple et plus petit qui est  $X(\Omega)$ .

## Proposition 1

Soit X une var discrète. Si  $X(\Omega)=\{x_i\in\mathbb{R}\mid i\in I\}$  alors la famille d'événements  $([X=x_i])_{i\in I}$  est un système complet d'événements. En particulier on a :

$$\sum_{i \in I} P([X = x_i]) =$$

On admet que si  $(x_n, p_n)_{n \in \mathbb{N}}$  une suite de  $\mathbb{R}^2$  telle que  $\forall n \in \mathbb{N}, p_n \geqslant 0$  et  $\sum_{n=0}^{+\infty} p_n =$  alors il existe un espace probabilisé  $(\Omega, \mathcal{T}, P)$  et une var discrète X définie sur  $\Omega$  tels que  $(x_n, p_n)_{n \in \mathbb{N}}$ 

## I.3 Fonction de répartition

### Définition 3

Soit  $X: \Omega \longrightarrow \mathbb{R}$  une variable aléatoire réelle.

On appelle fonction de répartition de X la fonction  $F: \mathbb{R} \to \mathbb{R}$  définie par :

$$\forall x \in \mathbb{R}, \quad F(x) =$$

## Proposition 2

Soit F la fonction de répartition d'une var X. Alors

- (i)  $\forall x \in \mathbb{R}, F(x) \in$
- (ii) F est

sur  $\mathbb{R}$ .

- (iii)  $\lim_{x \to -\infty} F(x) =$  et  $\lim_{x \to +\infty} F(x) =$
- (iv)  $\forall (a, b) \in \mathbb{R}^2$ ,  $a < b \Longrightarrow P(a < X \leqslant b) =$

Preuve: (i) provient de la définition d'une probabilité.

- (ii) Soit  $x \leq y$ . Alors on a  $[X \leq x] \subset [X \leq y]$  et donc  $P(X \leq x) \leq P(X \leq y)$ , c'est-à-dire  $F(x) \leq F(y)$ .
- (iii) admis
- (iv) Soit a et b deux réels tels que a < b. Alors  $[a < X \le b] = [X \le b] \setminus [X \le a]$ . Donc grâce aux propriétés des probabilités,  $P([a < X \le b]) = F(b) F(a)$ .

**Exemple** : reprenons l'exemple (i) de I.1

## Proposition 3

La fonction de répartition d'une var discrète est une fonction en escalier.

## I.4 Image d'une variable aléatoire par une fonction

## Proposition 4

Soit  $X:\Omega\longrightarrow\mathbb{R}$  une var discrète.

Soit  $f:\mathcal{D}\longrightarrow\mathbb{R}$  une fonction définie sur  $\mathcal{D}$  à valeurs dans  $\mathbb{R}$  telle que

Alors l'application  $Y=f\circ X$  notée aussi f(X) est une var discrète définie sur  $\Omega$  et telle que :

$$Y(\Omega) =$$
 avec  $\forall y \in Y(\Omega), \ P(Y = y) = \sum$ 

**Exemple** : soit X une var dont la loi est définie par :

valeurs $x_i$ de $X$	-1	1	2
probabilités $p_i = P([X = x_i])$	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{4}$

Déterminer la loi de Y = 2X + 1.

# II Espérance, variance et écart type

## II.1 Cas des variables aléatoires discrètes finies

### Définition 4

Soit X une variable aléatoire définie sur  $\Omega$ , de loi de probabilité  $(x_i, p_i)_{i \in [\![1, n]\!]}$ 

ullet L'espérance mathématique de X est le réel noté E(X) défini par :

$$E(X) = \sum_{i=1}^{n}$$

ullet La variance de X est le réel positif noté V(X) défini par

$$V(X) = \sum_{i=1}^{n} p_i \left( \right)^2$$

• L'écart-type de X est le réel positif noté  $\sigma(X)$  défini par :  $\sigma(X) = \sigma(X)$ 

## REMARQUES:

- (i) E(X) est la moyenne pondérée des valeurs prises par X, chaque valeur valeur  $x_i$  ayant pour coefficient le nombre  $p_i$ .
- (ii) Si  $\Omega$  est un univers fini,  $E(X) = \sum$

## ${\bf Exemple} \ :$

SQ20 - CH2 Page 5/11

#### Proposition 5 (formule de transfert)

Soit X une variable aléatoire définie sur  $\Omega$ , prenant les valeurs  $x_1, x_2, \ldots, x_n$  avec les probabilités  $p_1, p_2, \ldots, p_n$ .

Soit f une fonction définie sur la partie  $X(\Omega)$  de  $\mathbb{R}$ .

Alors l'espérance de la variable aléatoire  $Y = f \circ X$  est

$$E(Y) =$$

### Proposition 6

Soit X une variable aléatoire discrète finie définies sur  $\Omega$ . Alors pour tous réels a et b,

$$E(aX + b) =$$

$$V(X) = E((X - E(X))^{2})$$

$$V(aX + b) =$$

#### II.2 Cas des variables aléatoires discrètes infinies

Dans ce paragraphe, X est une var discrète infinie avec  $X(\Omega) = \{x_i \in \mathbb{R} \mid i \in \mathbb{N}\}.$ 

#### II.2.1 Espérance mathématique

#### Définition 5

Soit X une variable aléatoire discrète, de loi de probabilité  $(x_i, p_i)_{i \in \mathbb{N}}$ 

On dit que X admet une espérance, ou que l'espérance de X existe lorsque la série  $\sum p_i x_i$  est absolument convergente.

On appelle alors espérance mathématique de X, le réel noté E(X) défini par :

$$E(X) =$$

SQ20 - CH2 Page 6/11

### Proposition 7 (formule de transfert)

Soit  $f: X(\Omega) \longrightarrow \mathbb{R}$  une fonction définie sur la partie  $X(\Omega)$  de  $\mathbb{R}$ .

Si la série  $\sum p_i f(x_i)$  converge absolument, alors la variable aléatoire  $Y = f \circ X = f(X)$  admet une espérance et on a :

$$E(f(X)) =$$

### Proposition 8 (admise, linéarité de l'espérance)

Soit X et Y deux variables aléatoires discrètes admettant chacune une espérance. Soit a et b deux nombres réels. Alors la variable aléatoire aX + bY admet une espérance et

$$E(aX + bY) =$$

#### II.2.2 Moment d'ordre 2

### Définition 6

Si la variable aléatoire  $X^2$  admet une espérance, on dit que X admet un **moment** d'ordre 2 qui est le réel

$$E(X^2) =$$

#### Remarque:

si X admet un moment d'ordre 2, alors l'espérance de X existe. En effet,

#### II.2.3 Variance et écart-type

#### Définition 7

Soit X une var discrète admettant un moment d'ordre 2.

ullet On appelle variance de X le réel positif noté V(X) défini par :

$$V(X) =$$

 $\bullet$  On appelle écart-type de X le réel positif noté  $\sigma(X)$  défini par

SQ20 - CH2 Page 7/11

#### REMARQUES:

- Si X n'admet pas d'espérance, X ne peut pas admettre de variance.
- La variance est la moyenne du carré de la distance entre les valeurs de X et l'espérance de X. La variance est donc une mesure de dispersion de X par rapport à E(X).

### Proposition 9 (formule de Kænig-Huygens)

Soit X une var discrète admettant un moment d'ordre 2. Alors

$$V(X) =$$

En pratique, on utilise souvent cette formule pour calculer une variance.

Si X admet une variance, alors pour tous réels a et b, aX + b admet une variance et

$$V(aX + b) =$$

## III Lois discrètes usuelles finies

#### III.1 Loi de Bernoulli

On appelle <u>épreuve de Bernoulli</u> une expérience aléatoire ayant deux issues possibles et deux seulement. On a coutume d'appeler succès S l'une de ces deux issues, et <u>échec</u> E l'autre issue. Par exemple, on lance une fois une pièce de monnaie. On peut appeler succès l'obtention de pile, et <u>échec</u> l'obtention de face.

On définit alors la variable aléatoire X en posant X = 1 si le succès S est réalisé et X = 0 sinon. X est une var qui prend les valeurs 0 et 1 avec la probabilité P(X = 0) = 1 - p et P(X = 1) = p.

#### Définition 8

Soit  $p \in [0; 1]$ . On dit qu'une var X suit la loi de Bernoulli de paramètre p ssi

$$X(\Omega) =$$
 avec  $P(X = 1) =$  et  $P(X = 0) =$ 

On écrit  $X \hookrightarrow \mathcal{B}(1,p)$ 

#### Proposition 10

Si 
$$X \hookrightarrow \mathcal{B}(1,p)$$
 alors  $E(X) =$  et  $V(X) =$ 

SQ20 - CH2 Page 8/11

## III.2 Loi binomiale (ou loi des tirages avec remise)

n désigne un entier naturel non nul (en général  $n \ge 2$ ). On répète n fois dans des conditions identiques et indépendantes la même épreuve de Bernoulli à deux issues contraires S et E. On désigne par p la probabilité du succès S,  $0 \le p \le 1$ . On peut considérer que tout résultat de ce type d'expérience est une liste ordonnée de n lettres, formée uniquement des lettre S (pour succès) et E (pour échec).

#### Théorème 11

Si X est la variable aléatoire égale au nombre de succès obtenus au cours de ces n épreuves indépendantes, alors

$$X(\Omega) = [0, n]$$
 et  $\forall k \in [0, n], P(X = k) =$ 

RAPPEL : d'après la formule du binôme de Newton, pour tous réels a et b,

#### Définition 9

On dit alors que X suit la loi binomiale de paramètres n et p. On écrit  $X \hookrightarrow \mathcal{B}(n,p)$ 

**Exemple** : on lance un dé équilibré cinq fois de suite. Pour un lancer donné, le succès S correspond à la sortie du 6 et l'échec E à la sortie de 1, 2, 3, 4 ou 5. Calculer la probabilité d'obtenir exactement deux fois le 6 au cours des cinq lancers.

### Proposition 12

Soit  $n \in \mathbb{N}^*$  et  $p \in \mathbb{R}$  tel que  $0 \leqslant p \leqslant 1$ . Si  $X \hookrightarrow \mathscr{B}(n,p)$  alors

$$E(X) =$$
 et  $V(X) =$ 

SQ20 - CH2 Page 9/11

## III.3 Loi hypergéométrique (ou loi des tirages sans remise)

Mise en place : on considère une urne dans laquelle sont placées N boules : il y a M=pN boules blanches et N-M=(1-p)N boules rouges. On tire simultanément et sans remise n boules de cette urne  $(1 \le n \le N)$  et on appelle X la variable aléatoire égale au nombre de boules blanches obtenues.

X prend la valeur k si  $0 \le k \le M$  et  $0 \le n - k \le N - M$ , c'est-à-dire si

$$\leq k \leq$$

On considère l'ensemble  $\Omega$  des combinaisons de n éléments de l'ensemble des N boules, et on munit  $(\Omega, \mathcal{P}(\Omega))$  de la probabilité uniforme P.  $\operatorname{card}(\Omega) =$ 

• On a donc:

$$P(X = k) = \frac{\binom{M}{k} \binom{N - M}{n - k}}{\binom{N}{n}}$$

#### Définition 10

Soit N et n deux entiers tels que  $1 \le n \le N$ . Soit  $p \in [0, 1]$  tel que  $Np \in \mathbb{N}^*$ On dit qu'une variable aléatoire X suit la loi hypergéométrique de paramètres N, n et p ssi

$$X(\Omega) =$$
 et  $\forall k \in X(\Omega), \quad P(X = k) =$ 

On écrit  $X \hookrightarrow \mathcal{H}(N, n, p)$ 

Proposition 13 (admise)

Si 
$$X \hookrightarrow \mathcal{H}(N, n, p)$$
, alors  $E(X) =$ 

SQ20 - CH2 Page 10/11

## IV Lois discrètes usuelles infinies

### IV.1 Loi géométrique

RAPPEL : soit x un nombre réel tel que -1 < x < 1.

• La série  $\sum x^k$  est absolument convergente, on l'appelle la **série géométrique de raison** x et on a :

$$\sum_{k=0}^{+\infty} x^k =$$

• La série  $\sum k x^{k-1}$  est absolument convergente, on l'appelle la série dérivée de la série géométrique de raison x et on a :

$$\sum_{k=1}^{+\infty} k \, x^{k-1} =$$

On répète dans des conditions identiques et indépendantes la même épreuve de Bernoulli à deux issues contraires S et E. On désigne par p la probabilité du succès S, 0 .

On appelle X la variable aléatoire égale au nombre d'épreuves effectuées jusqu'à ce que S soit réalisé **pour la première fois**.

On note  $S_i$  l'événement : «S est réalisé au cours de la i-ème épreuve» et on pose  $E_i = \overline{S_i}$ . Pour tout  $k \in \mathbb{N}^*$ ,

$$[X = k] = E_1 \cap E_2 \cap ... \cap E_{k-1} \cap S_k$$

d'où

$$P(X = k) =$$

#### Définition 11

Soit  $p \in ]0$ , 1[. On dit qu'une variable aléatoire X suit la loi géométrique de paramètre p ssi

$$X(\Omega) =$$
 et  $\forall k \in \mathbb{N}^*, P(X = k) =$ 

On écrit  $X \hookrightarrow \mathcal{G}(p)$ 

## **Proposition 14**

Soit  $p \in ]0, 1[$ . Si  $X \hookrightarrow \mathscr{G}(p)$  alors

$$E(X) =$$
 et  $V(X) =$ 

SQ20 - CH2 Page 11/11

**Preuve:** on sait que pour tout réel  $x \in ]-1,1[$ , la série  $\sum k \, x^{k-1}$  converge absolument et

### IV.2 Loi de Poisson

RAPPEL : pour tout nombre réel x, la série  $\sum \frac{x^k}{k!}$  est absolument convergente. On l'appelle série exponentielle et on a

$$\sum_{k=0}^{+\infty} \frac{x^k}{k!} = \lim_{n \to +\infty} \dots$$

### Définition 12

Soit  $\lambda$  un réel strictement positif.

On dit qu'une variable aléatoire X suit la loi de Poisson de paramètre  $\lambda$  ssi

$$X(\Omega) = \mathbb{N}$$
 et  $\forall k \in \mathbb{N}, P(X = k) =$ 

On écrit  $X \hookrightarrow \mathscr{P}(\lambda)$ 

CHAMPS D'INTERVENTION:

● Soit  $n \in \mathbb{N}^*$  et p un réel tel que  $0 \le p \le 1$ . Lorsque n est grand  $(n \ge 50)$ , p est petit  $(p \le 0, 1)$  et n p < 10, on peut approcher la loi binomiale  $\mathcal{B}(n, p)$  par la loi de Poisson  $\mathcal{P}(\lambda)$  où

$$\lambda = \dots$$

Proposition 15

Soit  $\lambda > 0$ . Si  $X \hookrightarrow \mathscr{P}(\lambda)$  alors

$$E(X) =$$
 et  $V(X) =$